fr

Press release | 04.10.2011

Gaz de schiste

Appel à une législation européenne interdisant à minima la fracturation hydraulique

L'annonce par le gouvernement français de l'abrogation de trois permis d'exploration des gaz de schiste dans le Sud de la France est une étape encourageante dans la lutte contre l'exploitation de cette énergie fossile non-conventionnelle mais elle ne doit pas faire oublier que de nombreux autres permis subsistent, en France comme dans le reste de l'Europe.

Aujourd'hui, mardi 4 octobre, sera présentée en Commission Environnement l'étude du Parlement européen sur les impacts de l'extraction des huiles et gaz de schiste sur l'environnement et la santé humaine. Cette étude reconnaît la nature "inévitable" des impacts environnementaux de l'extraction de gaz de schiste et appelle à une révision de la législation européenne afin de mieux encadrer ces risques.

Pour **Sandrine Bélier**, eurodéputée Europe-Ecologie Les Verts :

"L'étude du Parlement est claire : elle reconnaît des impacts sur l'air et les nappes phréatiques et fait état de nombreux accidents répertoriés aux USA et de leurs dommages non négligeables pour l'environnement et la santé humaine. Selon l'étude, l'extraction de gaz de schiste contribue également à augmenter les émissions de gaz à effet de serre. Tous les éléments sont donc en notre possession pour affirmer qu'il nous faut, dès maintenant, une législation européenne qui, à minima, interdise la fracturation hydraulique sur tout le territoire européen!'".

Pour **Michèle Rivasi**, eurodéputée Europe-Ecologie Les Verts :

"Cette étude ouvrira je l'espère les yeux des parlementaires dévoués au développement de cette énergie, et ils sont nombreux à être menés par un peloton polonais. De par son caractère officiel, elle permet de compléter d'autres études sérieuses déjà parues, à l'instar du rapport du Tyndall Center mettant en évidence le rôle significatif que joueraient les gaz de schiste dans le changement climatique. Aujourd'hui l'argumentaire stigmatisant l'exploitation des gaz de schiste et la fracturation hydraulique est assez développé pour que la Commission prenne les rênes de la nécessaire refonte d'une réglementation inadaptée aux enjeux entourant les gaz de schiste. A défaut de pouvoir imposer des choix énergétiques aux Etats, la Commission doit leur soumettre une régulation cohérente et efficace afin de protéger tant l'environnement que la ressource en eau et la santé des citoyens."

Et Sandrine Bélier de conclure :

"L'étude démontre que les gaz de schiste ne sont pas la réponse à l'indépendance énergétique de l'Europe. L'Europe doit s'engager dans les économies d'énergie alors pourquoi s'entêter dans la voie des gaz de schiste alors que leur exploitation freinera le développement des énergies renouvelables ? Il est temps de mettre un terme à l'exploitation des gaz de schiste en Europe. Le bilan coût-avantage est clair et doit conduire la Commission européenne à prononcer immédiatement un moratoire sur toute exploitation."

*Le lien vers l'étude du Parlement :
http://www.europarl.europa.eu/document/activities/cont/201107/20110715ATT24183/20110715ATT24183EN.pdf

Recommended

News

Robert Emperley (CC BY-SA 2.0)

PLENARY FLASH : Greens/EFA Priorities 24 to 27 Novembe…

25.11.2025

Press release

karsten-wurth-unsplash

European Parliament adopts climate target for 2040 – d…

13.11.2025

Press release

american-public-power-association-unsplash

Omnibus I: EU sustainability and Due diligence legisla…

13.11.2025

Opinion

Neil Palmer/CIAT (CC BY-NC-ND 2.0) on Flickr account CIFOR-ICRAF

From Paris to Belém: At COP30 the Climate Fight hits h…

10.11.2025

Responsible MEPs

Michèle Rivasi

Member

Please share

- E-Mail